

## Editorial

Bonne et heureuse année 2003 à tous ceux qui participent aux activités de l'Urapeda : parents, jeunes et adultes sourds, professionnels de l'Union et des associations ou structures partenaires.

2003 s'annonce comme une année d'intense activité. Nous formons le voeu que tous les projets se réalisent.

*Pour le conseil d'administration,  
Le président Michel Kerdilès*

## - Sommaire -

- 1 - Editorial
- 1 - Une vélotypiste pour aider Véronique
- 2 - Accompagnement social : morceaux choisis
- 3 - Les sourds manifestent pour le sous-titrage
- 3 - Site pour la vie autonome
- 3 - Le CIS - centre d'information surdité
- 4 - 2003 l'année européenne des personnes handicapées
- 5 - ADEPEDA 56 - mieux intégrer les enfants sourds
- 5 - ADEPEDA 35 - arbre de Noël
- 6 - Une directrice d'école : de quelle intégration parle-t-on ?
- 6 - News, infos, bibliothèque

## Une vélotypiste pour aider Véronique

**D'habitude, Véronique Dauvé, étudiante à l'école de chimie ne peut assister aux Rencontres Chimiques de l'Ouest, les conférences lui sont inaccessibles. Jeudi après-midi, à titre exceptionnel, Véronique a pu suivre deux interventions grâce à la présence d'une vélotypiste, Véronique Hamon.**

Véronique Dauvé a 22 ans. Il y a quatre ans à la suite d'une méningite, elle devient sourde. Elle est alors en première année de prépa. L'année est finie pour elle. Mais elle ne renonce pas. *J'étais sur ma lancée* explique-t-elle. Aujourd'hui, véronique est en 2e année d'ingénieur. Munie d'un implant, elle lit également sur les lèvres, ce qui lui permet de communiquer en vis-a-vis. Mais entendre et capter ce qui est dit en amphi est une autre affaire. *Je fournis un petit micro au professeur, mais c'est insuffisant. Il y a trop de bruits, de brouhaha.*

Pour l'aider, Véronique reçoit le soutien de deux étudiants, Matthieu Raies et Aurélie Turpin, qui lui prennent ses cours en note. Ils sont rémunérés dans le cadre du pôle étudiant de l'Urapeda ( financé par l'Agefiph, les universités et le fond social européen). Un thésard a également proposé à Véronique de lui réexpliquer les cours car elle ne peut poser aucune question : *je suis toujours en décalage d'au moins 5 minutes. Je fais acte de présence. Pour les photocopies, ce n'est pas toujours facile. Je dois les déchiffrer et m'habituer à la prise de note des étudiants.*

Assister aux Rencontres Chimiques de l'Ouest, Véronique y a toujours renoncé. Jeudi à titre exceptionnel, elle était accompagnée d'Evelyne Hamon, une des rares vélotypistes de France, qui a créé à Caen, une société (RISP) qui emploie huit personnes. Elle travaille notamment pour France Télévision. C'est elle qui assure en télétexte les questions à l'assemblée et au Sénat. Equipée d'un clavier,



*Véronique Dauvé, entourée d'Aurélie Turpin et Matthieu Raies, les étudiants preneurs de notes et accompagnée d'Evelyne Hamon, vélotypiste. C'était hier aux Rencontres Chimiques de l'Ouest*

basé sur l'écriture rapide, qui permet de saisir une syllabe en une frappe, relié à un ordinateur et à un écran, Evelyne Hamon a permis à Véronique de suivre en instantané la conférence, en lisant sur l'écran. Il y a peu de déperdition. **C'est une façon de donner accès à 100% du sens de l'information**, explique Christine Perrin de l'Urapeda. Pour moi, c'est formidable constate Véronique qui vivait sa deuxième expérience de vélotypie. Le système est apprécié mais il est coûteux : **environ 350 Euros de l'heure**. Et comme tout ce qui est cher, c'est peu répandu.

*Ouest France octobre 2002*

## ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

En parallèle d'une recherche d'emploi ou de formation, l'URAPEDA accompagne de nombreux jeunes sourds rencontrant des difficultés sociales qui font obstacle à leur projet. L'Accompagnement Social répond à de multiples demandes : recherche de logement, problèmes budgétaires, financement de prothèses auditives...

Les rendez-vous ont lieu sur place ou à l'extérieur (interprétation lors de rencontres avec des professionnels extérieurs...). Les partenaires font parfois cruellement défaut, nous ne prétendons pas à toutes les compétences. L'orientation des personnes en détresse psychologique reste très problématique. Certaines formalités continuent à être très complexes et les aides insuffisantes.

Nous accompagnons la personne dans une démarche où elle est active, loin des discours plaintifs de certains professionnels ou chefs d'entreprise; l'objectif restant de promouvoir une autonomie active pour toute personne sourde ou malentendante...

*Les problématiques sont variées,  
chaque parcours est singulier*

Lundi matin, *dring dring* : c'est l'hôtel de police, un homme vient d'être interpellé pour violence conjugale ; il est sourd, les policiers le comprennent mal. En route... l'appréhension monte : que vais-je découvrir ? Qui est-ce ? (au fond, l'espoir que ce ne soit pas une personne que l'on accompagne déjà).

Hôtel de police, garde à vue, tribunal, centre pénitentiaire... Je découvre de près toute la *machine judiciaire*. Ma présence semble rassurer tout le monde : les policiers, le juge : *la défense ne pourra pas dire que l'on n'a pas donné à l'accusé tous les moyens de comprendre* ;

Le Monsieur sourd : *ah, ouf, quelqu'un qui à l'air de me comprendre*. A priori démenti : plus l'on monte dans la hiérarchie et plus l'effort d'adaptation, de patience et d'attention s'émousse. Procédure judiciaire : longue, très longue, trop longue. Liberté conditionnelle et attente du jugement. A suivre...

**Simon** est arrivé un mardi matin ; il était déjà connu de l'URAPEDA par le *Dispositif Emploi Formation* et l'*Atelier de Pédagogie Personnalisée*.

Il semble très embêté et m'expose son problème en étalant sur la table tous les documents de sa pochette. Discussion, lectures, coups de téléphone... Bilan : Simon a accumulé une dette très lourde envers une administration. Vont suivre de nombreux rendez-vous auprès de différents professionnels afin de solliciter des aides financières (au vue de sa situation : chômage...); après avoir *frappé à toutes les portes*, il reste à Simon encore un peu plus de la moitié de sa dette à payer. Nouvel enchaînement de rendez-vous pour cette fois négocier un échelonnement et des modalités de remboursement. Aujourd'hui Simon continue de payer tous

les mois une partie de sa dette, il sait qu'il en a encore pour plusieurs mois mais il est plus serein *la situation est claire maintenant*. En parallèle, Simon a avancé dans ses projets : il attend une nouvelle orientation professionnelle de la COTOREP. Il a obtenu son code et passera bientôt le permis. Bonne chance...

*Bonjour ici Mme M., assistante sociale au Centre Hospitalier Guillaume Régnier, nous avons en ce moment dans l'un de nos services une jeune femme sourde, Marie, les médecins ont du mal à communiquer avec elle, pouvez-vous venir ?*

Le rendez-vous est fixé au lendemain... *Boum boum* le cœur bat un peu plus vite qu'à l'ordinaire et les mains tremblent un peu au début, qui resterait de marbre face à une situation de détresse, dans un lieu si déstabilisant ?

La communication s'engage difficilement : les médecins ont beaucoup de questions à poser à Marie mais de nombreuses souffrances se mêlent à une Langue des Signes déstructurée.

Après plusieurs rencontres, une adaptation réciproque, le dialogue s'installe. Marie partira bientôt pour un stage dans un centre spécialisé. Bonne route Marie...

Fax : *Bonjour, ici Nadia... j'aurai besoin d'être accompagnée pour mes cours de préparation à la naissance..*

Sept séances de préparation à la naissance avec une sage femme et un groupe de jeunes mamans : les questions au départ un peu timides se font de plus en plus nombreuses, les échanges de plus en plus riches. Comme il semble important d'exprimer toutes ses questions, toutes ses inquiétudes. Les exercices de relaxation détendent tout le monde, la sage femme guide Nadia de très près... Les séances passent et l'impatience de voir arriver ce moment tant attendu se fait sentir... Bienvenue à ce nouveau bébé. Et que l'aventure commence...

**Didier** fête ses 22 ans et le début de l'indépendance... pas évident ! Après tant d'années passées dans une petite ville, chez maman, arrivée à Rennes : *Ouf, j'ai un scooter pour me déplacer, le réseau de bus c'est trop compliqué !*

1<sup>ère</sup> visite au Foyer de Jeune Travailleur : Didier est heureux, la chambre lui plaît mais il semble très peu sûr de lui, pose peu de questions. Le travail commence bientôt (contrat CES)...L'inquiétude se lit au fond des yeux : de Didier, de sa maman et de l'animateur du FJT !

6 mois plus tard... Petit bilan à l'URAPEDA : c'est un Didier tout souriant, plein d'entrain, d'énergie et d'assurance que je retrouve.

Le travail se passe très bien, la vie au FJT également : *Je croise souvent Mickaël - l'animateur - je lui dis : bonjour, ça va ?... Didier réfléchit à un nouveau projet de logement : HLM, appartement privé ?... Garde ton sourire... !*

*Chrystelle le Tolguenec  
Coordinatrice du SIAVS*

## Les sourds devant le siège de France 3

**18 % seulement d'émissions en sous-titrage à l'antenne**  
**A l'appel du collectif d'associations pour l'accès des sourds à l'audiovisuel, environ deux cents sourds de Bretagne ont manifesté, samedi matin à Rennes, devant le siège de France 3 Ouest. Ils ont aussi bloqué l'avenue Janvier. Les sourds demandent au service public davantage d'émissions en sous-titrage.**

« **Mes parents sont sourds, pensez à eux ! J'en ai marre de faire l'interprète...** » dit Maxime qui a écrit ses deux maximes, recto-verso, sur son T-shirt blanc. Il est venu à Rennes avec sa famille afin d'assister, samedi matin place de la Gare, au rassemblement régional du collectif d'associations pour l'accès des sourds à l'audiovisuel. Au milieu d'environ deux cents personnes venues des quatre départements bretons.

Après ce point de ralliement, les manifestants ont descendu à pied l'avenue Janvier, pancartes et calicots à la main et aussi coups de sifflets et même cris, en direction du siège de France 3 Ouest. Là, vers 11 h, les téléspectateurs sourds ont bloqué l'artère urbaine, provoquant des embouteillages, pour mieux se faire entendre. Leur leader, Mathieu Davory, 31 ans, analyste-programmeur et coprésident du centre socioculturel des sourds de Rennes, a pris la parole dans le langage des signes. « **On ne veut pas être des**

**citoyens à part, on est handicapés parce qu'on n'a pas les sons mais on vit au même titre que les entendants** », a-t-il exposé.

Les sourds ont certes « **L'oeil et la main** » sur la Cinq. Vingt-six minutes en diffusion (rediffusée). Mais, pour eux, c'est presque un alibi. Ils en veulent à France 3, mais aussi à France 2 et Arte, de ne sous-titrer que 18 % de leurs émissions télévisées. Leur revendication principale : que « **tous les programmes soient sous-titrés à 100 %** » dans le service public.



A Rennes samedi, environ deux cents sourds, venus de toute la Bretagne, ont manifesté devant le siège de France 3 Ouest pour demander des émissions télévisées sous-titrées à 100 %.

## Site pour la Vie Autonome

Inscrits dans le schéma gouvernemental triennal en faveur des personnes handicapées, les dispositifs pour la vie autonome font référence à la circulaire n° 2001.275 du 19/06/2001 (DGAS/PHAN/3A).

Après le Morbihan et les Côtes d'Armor (sites expérimentaux), *l'Ille & Vilaine a été retenue pour* une mise en place dès novembre 2002.

Sous l'égide de la DDASS, un réseau multipartenarial (as-

sociatif, professionnel, administratif, politique, financier) travaillera à favoriser l'autonomie des personnes handicapées, selon les objectifs de la circulaire :

« *Développement de l'accès aux compensations, simplification et clarification des procédures, aide aux financements et réduction des délais.* »

L'URAPEDA fait partie du groupe de travail chef de projet sur Rennes .

## Le CIS - Centre d'Information Surdité

Créés en 1999 par le Ministère de la Santé et corollaires du rapport Gillot, les CIS se sont petit à petit mis en place dans les régions. Ils sont placés sous l'autorité du préfet de région (DRASS) et ont pour vocation d'accueillir les personnes sourdes et leurs familles, pour répondre dans la plus grande neutralité aux demandes d'informations sur l'audition, la surdité, l'éducation et la formation professionnelle, équipements techniques et procédures. Ils doivent faciliter les relations entre les différentes instances et services, aussi bien administratifs qu'associatifs.

- **Le CIS de Rennes** est en place depuis le début de l'année 2000, les ADEPEDA font partie du Comité de Pilotage. La permanence est aujourd'hui reprise par **Mr Prodhomme**, professeur technique spécialisé, à Fougères.  
 - **A Vannes**, une antenne du CIS fonctionne depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2002, dans les locaux du Site pour la Vie Autonome. La permanence est tenue par **Mme Jourdain**, nommée par la DRASS, salariée de l'association Gabriel Deshayes.

### Adresses & Horaires de permanences :

RENNES : 1, square du Chêne Germain, 35510 Cesson - Sévigné . **JEUDI, de 8h45 à 13h**

VANNES : 3, allée F.J Broussais, Z.A Le Tenenio, 56000 Vannes. **MARDI, de 14h à 17h**

Coordonnées : (communes aux 2 permanences) : Tél, Mtel, Fax : **02 23 20 37 88**. [cisbretagne@hotmail.com](mailto:cisbretagne@hotmail.com)

## 2003 l'année européenne des personnes handicapées

**Dans le cadre de l'appel à projets du Ministère de la Santé, de la Famille et des Personnes handicapées, l'URAPEDA organise un Colloque International les 14 et 15 mars à Rennes.**

Le thème retenu est le suivant : EGALITE DES CHANCES ET ACCES A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR POUR LES JEUNES SOURDS EN FRANCE ET EN EUROPE.

On ne parle plus aujourd'hui de l'intégration comme d'une *normalisation* mais comme d'une *adaptation nécessaire du milieu*. La personne sourde, au même titre que les autres doit pouvoir vivre, étudier, travailler en milieu ordinaire. L'intégration des jeunes sourds dans l'enseignement supérieur progresse régulièrement depuis plus de 20 ans, suite logique à l'évolution de la prise en charge scolaire des enfants.

Les années 90 ont vu l'émergence d'initiatives associatives, et depuis 93, le Pôle Etudiants de l'URAPEDA a accompagné en Bretagne plus de 80 jeunes dans des filières variées (des mathématiques aux sciences humaines en passant par le droit ou la psycho). La mise en place d'un tutorat d'intégration préconise et gère les mesures d'intégration, dans lesquelles sont distinguées *accessibilité* et *compensation*, afin de coller au plus juste aux capacités et besoins de l'étudiant.

La situation actuelle en France, reliée à l'évolution de la législation (Loi de modernisation sociale, refonte de la Loi de 75 entre autres) et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, prend une ampleur sur

laquelle il est important de réfléchir pour que des propositions concrètes permettent de poursuivre et d'optimiser l'accès des jeunes aux cursus de leur choix, dans le respect de leur différence.

L'URAPEDA, membre de la FEPEDA (Fédération Européenne des parents d'enfants déficients auditifs) a invité plusieurs représentants de celle-ci à venir exposer, débattre et réfléchir sur des diverses situations existantes en matière d'accueil, ressources, techniques, soutiens. C'est ainsi que la Suède, l'Autriche, l'Espagne et l'Italie seront présentes au Colloque, aux côtés d'associations Françaises : l'UNISDA, BUCODES et ANPEDA et de professionnels (Rennes, Montpellier).

Ces deux journées seront consacrées à la présentation du contexte global (Législation, présentation de l'existant) et à des travaux de groupes ayant pour objectif :

- D'échanger entre les différentes régions, différents pays et différentes universités
- Etablir un état des lieux de la prise en charge des étudiants sourds en 2002/2003 (enquête)
- Promouvoir la réussite des jeunes sourds
- Favoriser l'amélioration des conditions d'intégration dans les lycées, grandes écoles et universités
- Définir les préconisations pour une intégration de qualité.

Les actes du Colloque seront ensuite largement diffusés. Le lieu de la rencontre n'étant pas encore choisi, les plaquettes (programme, inscriptions) seront disponibles en février. *Renseignements* : URAPEDA Bretagne.

### RENNES, 21 & 22 Mars 2003 : Théâtre en L.S.F

Egalement dans le cadre de l'Année Européenne des personnes handicapées, Le *Collectif Départemental des Personnes Handicapées et de leur Famille* (auquel participe l'ADEPEDA 35) s'est joint à la *Ville de Rennes* pour organiser plusieurs manifestations de sensibilisation autour du handicap, et en collaboration avec le **TNB**, propose les **21 et 22 mars 2003**, des représentations de la pièce : « LA PUCE à L'OREILLE » de Georges FEYDEAU, mise en scène de Stanislas NORDEY- *Ces soirées seront particulièrement consacrées au public sourd et malentendant, ainsi qu'aux personnes aveugles* :

- Trois comédiens sourds interviendront pour jouer la pièce en Langue des Signes + présence d'un interprète.
- Des casques « Audivision » (qui permettent la description sonore du contexte visuel : acteurs, mouvements, costumes, décors) seront mis à la disposition du public .

50 Places à tarif préférentiel seront mises en vente par soirée, disponibles en février à l'URAPEDA (F.Guellec) et au Centre Socio-Culturel des Sourds (M.Lomenec'h).

### Collecte de prothèses

L'accès aux soins est problématique en Roumanie, les structures médico-sociales désorganisées, et les familles d'enfants sourds ont des difficultés pour se procurer des prothèses, qui sont très chères. Alors, Si vous avez chez vous des appareils auditifs en bon état qui ne vous servent plus ( trop petits, mal adaptés...) MERCI de les apporter à l'accueil de l'ADEPEDA35- (Françoise Guellec se chargera de les faire parvenir)

### Le MP3 rend sourd ?

Un chercheur en neurologie nommé Christian Oliver Windler explique dans un rapport les dangers des fichiers MP3 pour notre oreille...

Le MP3 est le format audio compressé (tout savoir <http://www.iptos.com/formation/internet/mp3/index.php>) et vous permet d'avoir des morceaux musicaux sur votre ordinateur. En fait, les sons tirés de ces fichiers seraient néfastes pour l'oreille. Ils limitent le nombre de fréquences reçues par notre oreille interne, ce qui risque à la longue de la désensibiliser. Peut-être que des études seront menées par les Autorités pour vérifier ces propos.

source : [www.iptos.com](http://www.iptos.com).

L'adepeda se bat pour que l'école s'adapte aux déficients auditifs

## Mieux intégrer les enfants sourds

**L'association départementale de parents d'enfants déficients auditifs oeuvre pour l'intégration scolaire. Et dispense des services aux familles.**

Combien y a-t-il d'enfants atteints de surdité en Morbihan ? Personne ne le sait. La déficience auditive légère, moyenne ou profonde concerne sans doute plusieurs centaines de familles. Depuis trois ans, elles peuvent trouver du soutien auprès de l'Adepeda 56 (Association Départementale de parents d'enfants déficients auditifs du Morbihan). Celle-ci a fusionné avec l'association des parents du centre d'enfants déficients auditifs (Apecda) en décembre dernier. aujourd'hui, trente-trois familles ont adhéré. L'assemblée générale avait lieu samedi à Lorient.

Le principal problème soulevé par l'Adepeda est celui de l'intégration scolaire. Il existe une école spécialisée Auray, le Centre Gabriel Deshayes. Mais les enfants sont de plus en plus intégrés dans les écoles ordinaires, soit collectivement (avec l'aide du centre Deshayes), soit individuellement avec une auxiliaire d'intégration pour déficients auditifs (aida). Le Ssefis, service de soutien à l'éducation familiale et à l'intégration scolaire aide aussi à insérer l'enfant dans sa commune avec un suivi spécialisé.

### Et Les Lieux publics ?

L'Adepeda dispose actuellement d'une Aida, dont elle fi-



*Les animateurs de l'Adepeda autour de Pascale Zanutell, la Présidente.*

nance le poste grâce à un emploi-jeune. Cette auxiliaire emploie la langue des signes en français et la langue parlée complétée, deux modes différents de communication. L'association espère ne pas perdre cette aide précieuse. Seule la ville de Lorient subventionne ce poste, et l'Adepeda estime qu'il faudrait au moins deux postes supplémentaires. En plus des services rendus aux familles, l'association va essayer de sensibiliser les élus locaux à l'aménagement des lieux publics. En espérant que le message soit entendu.

*Ouest-France*

## ADEPEDA 35 - Arbre de Noël

Cette année encore, nous nous sommes tous retrouvés, petits et grands, le samedi 21 décembre à la salle polyvalente de Chevaigné, pour la visite du Père Noël. Les enfants ont du patienter un peu pour le rencontrer, car l'après-midi comportait d'autres surprises : un petit spectacle théâtral présenté par les plus jeunes (5/10ans) et préparé avec Tania, nous a permis de découvrir le talent artistique de nos enfants (malgré les *aléas du direct* !). Puis la Compagnie **Capuera** d'Armando nous a fait une démonstration rythmée très appréciée, dont les vibrations ont certainement suscité plus d'une vocation auprès des

petits sourds !

Plus tard le Père Noël en personne est arrivé, la hotte pleine pour la distribution de cadeaux aux petits, et la fête s'est poursuivie par un apéro très convivial, un banquet Paëlla et une soirée dansante où tout le monde s'est éclaté sur la piste, au son de la superbe prestation d'un jeune accordéoniste.

Merci à tous ceux, petits et grands qui ont contribué à la réussite de cette soirée !

*En attendant Noël prochain, l'ADEPEDA 35 souhaite à tous une très bonne année 2003 !*



*Les enfants les plus jeunes ont présenté une pièce de théâtre.*



*Un moment très attendu par les enfants : la distribution des cadeaux par le père Noël*

Rappel aux adhérents : l'Assemblée Générale de l'ADEPEDA aura lieu le Vendredi 31 Janvier

Un pot accompagnera la Galette des Rois pour clôturer la soirée (20h, au local : 31, Bd du Portugal – Rennes)

### Une directrice d'école. « De quelle intégration parle-t-on ? »

Tout ce qui peut contribuer à l'intégration des enfants est une bonne chose, mais on se méfie un peu des effets d'annonce commentait hier Régine Toulhoat, directrice du groupe scolaire Jacques-Prévert à Quimper. Hasard du calendrier, vendredi l'école maternelle et primaire quimpéroise organise une journée portes ouvertes pour fêter les 20 ans... de l'intégration d'enfants handicapés. Avec ses 280 élèves, cette école des plus classiques accueille des enfants malentendants et sourds profonds dans ses deux niveaux scolaires. Ici, on souhaite d'ailleurs garder ce principe, *nous ne sommes pas une école spécialisée, les enfants handicapés sont intégrés dans une école ordinaire. Leur accueil est possible grâce à un partenariat entre l'Education nationale, la ville, le conseil général et l'Association finistérienne des déficients auditifs (AFDA)*, précise la directrice.

*Nous avons des moyens limités, cette année nous accueillons 10 enfants handicapés, l'an dernier, ils étaient 12. Nous pourrions en recevoir davantage mais nous manquons de financement avec la DASS sur le poste d'orthophoniste* explique la directrice. Après l'annonce du ministre, Régine Toulhoat attend des précisions. *De quelle intégration parle-t-on ? S'agit-il d'intégration individuelle, dans un pôle comme nous ? Il faut voir dans la réalité comment cela va se passer.*

Sur le principe, une mesure telle que l'augmentation des effectifs des assistantes de vie scolaire est approuvée. *A Jacques-Prévert, nous avons un poste d'assistante de vie car nous avons des enfants polyhandicapés, les sourds n'en ont pas besoin.*

**Télégramme de Brest du 21/01/2003**

*A voir ! Les sourds profonds ont généralement besoin d'AIDA : interface, interprète ou codeur et plus généralement d'un assistant de communication.*

### Réforme de l'AES

Le nouveau décret est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2002, et porte de **3 à 6** le nombre des compléments à l'AES.

- Après ouverture à l'AES de base (**109,40 euros**), les compléments sont attribués en fonction des frais générés par le handicap (*Investissement matériel, diminution du temps de travail, frais de formation parentale, surcoût de séjours de vacances adaptés, embauche d'une tierce personne*, le tout sur présentation de devis suivi de factures.)

**Complément 1 : 82,5 E** /mois : dépense mensuelle minimum de 191,45 E

**Complément 2 : 222,22 E** /mois : réduction du temps de travail de 20%, **OU** embauche d'une tierce personne 8h/semaine, **OU** 331,61 E de dépenses mensuelles.

**Complément 3 : 314,52 E**/mois : réduction tps travail de 50% **OU** embauche tierce personne 20h/semaine, **OU** réduction tps travail 20% + 201,7 E frais mensuels, **OU** embauche tierce personne 8h/semaine + 201,7 E frais mensuels, **OU** 423,92 E frais mensuels

**Complément 4 : 487,40 E**/mois : arrêt activité professionnelle **OU** tierce personne tps plein, **OU** réduction tps travail 50% + 282,28 E frais mensuels, **OU** tierce personne 20h/semaine + 282,28 E frais mensuels, **OU** réduction tps travail 20% + 374,59E frais mensuels, **OU** tierce personne 8h/semaine + 374,59E frais mensuels, **OU** 596,80 E frais mensuels

**Complément 5 : 622,92 E**/mois : arrêt activité professionnelle + 244,92E frais mensuels **OU** tierce personne tps plein + 244,92E frais mensuels.

**Attention** : Les situations de chômage ne sont pas considérées comme réduction de l'activité professionnelle parentale de 100%. Le versement des compléments n'est pas compatible avec les allocations Assedic.

Le 6<sup>ème</sup> complément n'est pas accessible pour une surdité isolée

### Bibliothèque, vidéothèque

-**Le LEO nouveau et arrivé** ! Sortie posthume de la suite des aventures de Léo l'enfant sourd (Y.LAPALU)

(**13 euros**) Distribué par ARDDS - 12 rue d'Auffargis, 78690 Les Essarts le roi, Fax : 01 30 41 55 37. [ardds@hotmail.com](mailto:ardds@hotmail.com)

Disponible également aux **Editions du Verseau**, ainsi que plein de nouveautés :

-Affiches dactylologie «le Chat»(10 euros), «Minidico» Télécommunication, vie quotidienne (6,10 euros). Le catalogue N°3, riche de toutes les récentes sorties sur la surdité, est disponible gratuitement.

**Contact** : Tel :04 96 12 12 50.Fax :04 96 12 12 55, Mtel :04 96 12 12 57.E.mail :leverseau@ifrance.com

-**Les Ailes de Camille**" de Jean-Jacques Marimbart. Ed .Casterman jeunesse -2002- (**5,50 euros**)

Camille, 9 ans est sourd et trouve que sa mère le couve un peu trop...Il a une passion pour les papillons, et lui aussi aimerait sortir de sa chrysalide.. Sa mère ne pourra le laisser s'envoler qu'en acceptant d'abord sa surdité. (A partir de 8 ans)

-**DVD sous titré** : « **Le tombeau des lucioles** »Ce magnifique film d'animation relatant la parcours de deux orphelins pendant la seconde guerre mondiale au Japon, est disponible en version *doublage exclusif pour les sourds et malentendants*. Coffret Collector, Ed.Kaze - Aout 2002- Double DVD +livret de 32 pages, plus le roman qui a inspiré le film . (**39,95 euros.**) *Disponible en grandes surfaces*

-**Enquête sur la scolarité des enfants implantés** : La Fédération Française des Implantés Cochléaires (FFIC) diffuse sur son site : <http://assoc.wanadoo.fr/ffic>, les résultats d'une nouvelle enquête (après celle de 1999) sur la scolarité de 205 enfants implantés de novembre 2001à juin 2002. (16 pages)